

Complément au DAS en art-thérapie pour l'Examen Professionnel Supérieur (EPS) en art-thérapie – Module A

Développements en art-thérapie

2022-2023

Formulaire d'inscription

A remplir en caractères d'imprimerie et à retourner à la HETSL,
Unité de formation continue, A l'att. de Mme Mottet, ch. des Abeilles 14, 1010 Lausanne
emma.mottet@hetsl.ch

Renseignements généraux et coordonnées privées

Nom : Prénom :

Sexe : F M Date de naissance :

Adresse privée complète :

.....

Téléphone privé : Téléphone portable :

E-mail :

Coût du module

Frais de cours pour le module A : **CHF 7000.--** payables 15 jours avant le premier jour de cours.

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation dans les délais indiqués, indépendamment du fait qu'ils/elles reçoivent ou non des subsides.

Conditions financières :

Article 6 du règlement de module

- Les désistements ou reports doivent être communiqués par courrier recommandé au secrétariat de l'UFC.
- Le module doit être intégralement payé au plus tard 15 jours avant le premier jour de cours du cycle de cours suivi.
- En cas de désistement :
 - o les frais de formation du module restent dus selon les modalités suivantes :
 - Après confirmation d'inscription : 20%
 - Jusqu'à 30 jours avant le début du module : 50%
 - Moins de 30 jours avant le début du module : les frais sont intégralement dus
- En cas d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.
- Dans le cas d'un imprévu dont la gravité peut être établie (maladie, contexte personnel et/ou social bouleversé), les conditions ci-dessus pourront être adaptées au cas par cas.

En soumettant cette inscription, j'autorise la HES-SO (ou la HETSLS) à requérir des informations complémentaires dans le cadre du traitement de ma candidature auprès des écoles préalablement fréquentées et j'autorise ces dernières à fournir les informations me concernant.

Attention : toute information erronée ou remise de document falsifié peut conduire au refus définitif d'admission, à l'annulation de l'immatriculation, respectivement l'exclusion de la HES-SO.

J'ai pris connaissance des conditions d'admission indiquées dans le règlement du module ainsi que des conditions financières et les accepte.

Date : Signature :